

Code IMDG " Connaissance Approfondie " Initiation (Amendement 42)

SAFE formation



Durée

2 jours (14 heures) de formation intensive
+ accès aux modules e-learning pendant 5 semaines de renforcement des acquis.



Public concerné

Professionnels ayant besoin d'une connaissance approfondie et pratique du Code IMDG.
Commissionnaire de transport, expéditeur, empoteur, agent maritime.



Tarif

Prix INTER (Distanciel) :

- 890 € (1^{er} apprenant)
- 845€ (apprenant suivant)
- inscription anticipée un mois à l'avance : -3%

Prix INTRA : Nous consulter



Type de formation

Distanciel (visioconférence + e-learning)



Prérequis

Aucun

Maîtrisez le code IMDG
et conseillez vos clients
avec assurance !

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- « Naviguer » en solo dans le Code IMDG pour résoudre les problèmes courants.
- Déterminer ou vérifier l'adéquation de l'emballage au produit (choix des contenants et calage des produits).
- Étiqueter, marquer les emballages.
- Pratiquer et vérifier la séparation au sein d'un emballage.
- Pratiquer et vérifier la séparation au sein d'un conteneur.
- Mettre en place les chargements en quantité limitée.
- Rédiger ou vérifier un document de transport de MD et un certificat d'empotage.
- Placarder et marquer les conteneurs.
- Informer avec clarté les autres intervenants des défaillances et moyens d'y remédier.

Accessibilité et financement

Accessibilité : SAFE FORMATION Conseil s'engage pour un accompagnement individualisé de toutes personnes en situation de handicap souhaitant construire son parcours grâce à notre réseau. Nous étudions chaque demande.

Financement : OPCO, financement entreprise, autofinancement

Accès et pédagogie

Délais d'accès : Pour la formation initiale du code IMDG, l'apprenant(e) devra être inscrit(e) dans un délai suffisant pour qu'elle ou il puisse visualiser les modules à effectuer en FOAD avant la formation en visioformation.

Un délai de 24 heures peut suffire dans la mesure des places disponibles, mais un délai de 2 semaines est préférable.

Méthodes pédagogiques et techniques : L'accent est mis sur l'autonomie en guidant les apprenants à trouver eux-mêmes les réponses dans la réglementation.

Contenu de la formation

- Présentation de la formation et attentes des apprenants. Diaporama présentant la problématique maritime,
- Les obligations de formation.
- Gestion des amendements.
- Inspections portuaires.
- Étude des principes de classification, compréhension des risques.
- Classes, groupes d'emballage, familles chimiques, polluant marin (formation en FOAD).
- Familiarisation avec la liste des marchandises dangereuses.
- Exercice de lecture de la liste.
- La documentation (Document de transport de MD et certificat d'empotage, etc.), engagement juridique, précautions à prendre, les pièges des idées reçues.
- Exercice de rédaction ou vérification de documents de transport de MD.
- Étiquetage et marquage des colis.
- Placardage et marquage des conteneurs.
- Le certificat d'exemption.
- Les polluants marins
- Exercice de placardage et marquage des conteneurs.
- Les emballages adaptés au produit (formation en FOAD).
- Les emballages, leurs codifications, leurs homologations (formation en FOAD).
- Exercices de vérification de la qualification de l'emballage en fonction du produit.
- Séparation des classes au sein du conteneur.
- Séparation des familles chimiques au sein du conteneur.
- Séparation à bord d'un porte-conteneurs.
- Exercices de séparation.
- L'empotage du conteneur de marchandises dangereuses.
- Le chargement en quantité limitée.
- Le chargement en quantité exceptée.
- Jeu pédagogique de mémorisation.
- Exercices sur les aspects de séparation, d'étiquetage, de quantité limitée, de polluant marin, etc., pour un réel passage de la théorie à la pratique.
- Des modules facultatifs hors programme sont offerts en FOAD pour les apprenants concernés par certains aspects particuliers de la réglementation.

Modalités d'évaluation

- **Évaluation sous forme d'un QCM en ligne.**
- **Exercices récapitulatifs pratiques, simulant les conditions réelles d'exploitation, pour renforcer la confiance et l'aisance dans l'application du Code.**
- **Suivi du parcours d'apprentissage (modules visualisés, temps passé, progression).**
- **Questionnaires d'auto-évaluation intégrés à chaque module pour vérifier les acquis.**
- **Évaluation finale : Série de 50 questions/exercices avec explications des réponses incorrectes, favorisant l'apprentissage autonome.**

Formateur

Marc COPPEAUX